

Le taux de chômage est à 4.9%

Le nombre de demandeurs d'emploi résidents disponibles inscrits à l'ADEM s'élève à 15 801 au 31 janvier 2023, en hausse de 331 personnes (soit 2.1%) par rapport au mois de janvier 2022.

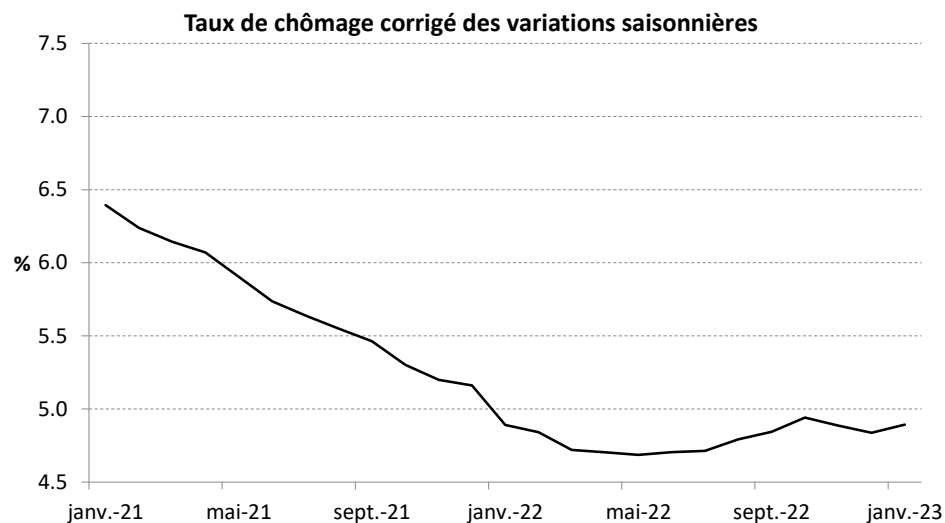
Le nombre de demandeurs d'emploi est en hausse pour toutes les durées d'inoccupation sauf pour les personnes dont la durée d'inscription est supérieure à 12 mois.

Le taux de chômage, corrigé des variations saisonnières, calculé par le STATEC, est de 4.9%, légèrement supérieur au mois précédent (4.8%).

Le nombre de nouvelles inscriptions de demandeurs d'emploi est à la hausse. En effet, 2 893 résidents se sont inscrits à l'ADEM au cours du mois de janvier 2023, soit une hausse de 534 personnes ou de 22.6% par rapport à janvier 2022. A noter que les nouvelles inscriptions de ce mois comprennent 90 inscriptions de bénéficiaires de la protection temporaire (réfugiés venant d'Ukraine).

Le nombre de demandeurs d'emploi résidents qui bénéficient de l'indemnité de chômage complet a progressé de 370 personnes ou de 4.9% sur un an, pour s'établir à 7 961. Le nombre des bénéficiaires d'une mesure s'établit à 4 107 et se trouve en-dessous du niveau observé en janvier 2022 (-191 personnes, soit 4.4%).

Au cours du mois de janvier 2023, les employeurs ont déclaré 4 266 postes vacants à l'ADEM ce qui correspond à une hausse de 4.5% par rapport à janvier 2022. Le nombre de postes disponibles s'établit à 10 988 au 31 janvier 2023. La progression sur un an est de 2.0%.



Source: STATEC

Des tableaux interactifs plus détaillés portant sur les données susmentionnées se trouvent dans la rubrique « Chiffres-clés » sur le site internet de l'ADEM (<https://adem.public.lu/fr/marche-emploi-luxembourg/statistiques/chiffres-cles-adem.html>). Des données brutes sont également disponibles sur le Portail des statistiques (<http://www.statistiques.public.lu>) via le portail « Open Data » (<https://data.public.lu/fr/datasets/chiffres-cles-de-ladem/>)

Les données de février 2023 seront publiées le 20 mars 2023.

Contact : Pierre Gramme | 247-85389 | Pierre.Gramme@adem.etat.lu

	Janvier 2023	Part %	Janvier 2022	Variation sur un an %	
1. Demandeurs d'emploi					
Demandeurs d'emploi résidents disponibles	15,801		15,470	331	2.1
Demandeurs d'emploi résidents en mesure	4,107		4,298	-191	-4.4
Demandeurs d'emploi non-résidents disponibles	2,673	100.0	2,745	-72	-2.6
Non-résidents à capacité de travail réduite	1,736	64.9	1,697	39	2.3
Non-résidents sans statut spécifique	937	35.1	1,048	-111	-10.6
Ouvertures de dossiers	3,583	100.0	2,919	664	22.7
Résidents	2,893	80.7	2,359	534	22.6
Non-résidents	690	19.3	560	130	23.2
2. Demandeurs d'emploi indemnisés					
Bénéficiaires du chômage complet	8,651	100.0	8,150	501	6.1
Résidents	7,961	92.0	7,591	370	4.9
Non-résidents à capacité de travail réduite	690	8.0	559	131	23.4
Bénéficiaires d'une indemnité d'attente ou d'une indemnité professionnelle d'attente	2,766	100.0	2,944	-178	-6.0
Résidents	1,357	49.1	1,488	-131	-8.8
Non-résidents	1,409	50.9	1,456	-47	-3.2
3. Offres d'emploi					
Postes vacants déclarés à l'ADEM au cours du mois	4,266		4,083	183	4.5
Postes vacants disponibles en fin du mois	10,988		10,769	219	2.0

Un **demandeur d'emploi résident disponible** est une personne inscrite à l'ADEM qui réside sur le territoire luxembourgeois et qui à la date du relevé statistique n'est ni en emploi, ni affectée à une mesure pour l'emploi, ni en congé de maladie ou de maternité.

Un **demandeur d'emploi résident en mesure** est une personne inscrite à l'ADEM qui réside sur le territoire luxembourgeois et qui à la date du relevé statistique est affectée à une mesure pour l'emploi.

Un **demandeur d'emploi non-résident disponible** est une personne inscrite à l'ADEM qui ne réside pas sur le territoire luxembourgeois et qui à la date du relevé statistique n'est ni en emploi, ni affectée à une mesure pour l'emploi et ni en congé de maladie ou de maternité.

Un **demandeur d'emploi à capacité de travail réduite** est une personne qui bénéficie d'une décision de reclassement externe en application des articles L.551-1 et suivants du Code du travail.

Un **bénéficiaire de l'indemnité de chômage complet** est une personne inscrite à l'ADEM et qui est indemnisée en application des articles L. 521-1 et suivants du Code du travail.

Un **bénéficiaire d'une indemnité d'attente ou d'une indemnité professionnelle d'attente** est une personne inscrite à l'ADEM et indemnisée en application de l'article L. 551-5 du Code du travail.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi résidents disponibles et la population active résidente.